

28 nov 2021 -18:34

Appartient à Conseil des ministres du 26 novembre 2021

## Inondations : possibilité d'octroyer une prime d'installation aux personnes qui se sont à nouveau retrouvées sans-abris

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal instaurant la possibilité d'octroyer une prime d'installation aux personnes qui se sont retrouvées sans-abris à la suite des inondations du 15 juillet 2021.

La catastrophe des inondations de juillet 2021 a dévasté de nombreuses habitations et notamment des logements sociaux. Ceux-ci étaient, dans certains cas, habités par des personnes qui avaient déjà bénéficié de cette prime, qui ne peut en principe être octroyée qu'une seule fois dans la vie du bénéficiaire. Ce projet permet aux personnes qui se sont une nouvelle fois retrouvées sans-abris de bénéficier d'une deuxième prime d'installation, afin qu'elles puissent acheter le nécessaire lorsqu'elles retrouveront un logement qui pourra leur servir de résidence principale.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 11 juillet 2002 portant règlement général en matière de droit à l'intégration sociale et modifiant l'arrêté royal du 21 septembre 2004 visant l'octroi d'une prime d'installation par le centre public d'action sociale à certaines personnes qui perdent leur qualité de sans abri*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Jurgen Masure  
Porte-parole (NL)  
+32 479 27 68 64  
[jurgen.masure@lalieux.fed.be](mailto:jurgen.masure@lalieux.fed.be)